

Employé dans une entreprise de propreté, votre chef d'entreprise vous demande d'assurer l'entretien d'une chambre du dortoir suivant l'extrait du cahier des charges.

PARTIE A : OPERATION D'ENTRETIEN COURANT

- Dépoussiérage du mobilier
- Lavage du mobilier
- Entretien du miroir
- Lavage et séchage de 2 fenêtres
- Vidage des corbeilles

PARTIE B : OPERATIONS DE REMISE EN ETAT, DE TRAITEMENT ET PROTECTION DES SURFACES

- Décapage à sec
- Spray

TRAVAIL A FAIRE

- 1 – Analyser la situation et faire un état des lieux.
- 2 – Compléter la fiche de chantier.
- 3 – Effectuer les opérations techniques.
- 4 – Effectuer les contrôles nécessaires.
- 5 – Rendre compte, oralement, des opérations effectuées.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail seul (aide possible pour déplacement du mobilier)
- Avec matériel et produits à la disposition
- Fiche technique des produits à la disposition du candidat.
- Durée : 5 heures maximum.

ACADEMIE DE CAEN		Session 2001
Durée : 5 heures maxi.	Page : 1/1	EP1 – Techniques professionnelles
SUJET n° 2		CAP MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX